



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Analyse pour les métiers de l'eau

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Analyse pour les métiers de l'eau. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02038631

**HAL Id: hceres-02038631**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038631v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Analyse pour les métiers de l'eau

de l'Université de Versailles  
Saint-Quentin-en-Yvelines -  
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Analyse pour les métiers de l'eau

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-7 Industries chimiques et pharmaceutiques

Demande n° S3LP150009026

## Périmètre de la formation

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (site Unité de formation et de recherche (UFR) sciences).

Délocalisation(s) : Deux cours sont délocalisés : un cours sur la production d'eau potable à l'usine de la Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SEVESC) à Louveciennes (6 heures), et un cours sur l'incinération des déchets à l'incinérateur du Centre de valorisation des déchets CNIM - Thiverval (3 heures).

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne et convention avec une unité CNRS prévention du risque chimique.

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Analyse pour les métiers de l'eau* vise à former des techniciens spécialisés dans les métiers de l'eau. En plus de leurs compétences spécifiques dans le domaine de l'eau, ces personnes doivent également maîtriser les bonnes pratiques en laboratoires d'analyse (chimie, microbiologie et radioanalyse). Les métiers visés par cette formation sont : technicien en laboratoires (analyses chimiques, microbiologiques ou radioanalyse), technicien sur site industriel d'assainissement ou production d'eau potable, technicien de laboratoire de recherche et développement et expert dans le domaine de la qualité des eaux en bureau d'études ou Service Public d'Assainissement Non Collectif.



Ouverte en septembre 2005, cette formation est proposée en apprentissage, par alternance, depuis 2009. Elle associe les compétences pédagogiques des enseignants du département de chimie (9 au total) et d'enseignants d'autres départements (biologie, mathématiques, Institut universitaire de technologie *Génie chimique, génie des procédés*, etc.) de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, auxquels s'ajoutent 20 professionnels extérieurs. Cette licence professionnelle contribue au développement de l'offre de formations professionnalisantes du secteur tertiaire et s'inscrit de façon cohérente dans l'offre de formations proposées par l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Licence 2 de chimie, de biologie). Il existe deux licences concurrentes dans le domaine de l'eau en région Ile-de-France : la licence *Ressource et qualité de l'eau dans l'environnement* à l'Université Pierre et Marie Curie et la licence *Traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux* adossée au service de chimie analytique de l'IUT de chimie d'Orsay. Cependant, cette licence est la seule à offrir à la fois des compétences pluridisciplinaires chimie/microbiologie/radioanalyse et de nouvelles thématiques telles que l'assainissement non collectif. Le peu d'informations fournies dans le dossier d'autoévaluation ne permet pas d'établir son positionnement sur le plan national.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le positionnement économique de cette licence professionnelle est cohérent et pertinent compte tenu des installations de grands groupes industriels spécialisés dans les métiers de l'eau dans la région tels que Véolia, groupe SAUR (Société d'aménagement urbain et rural), Suez environnement. Il existe dans ce contexte des partenariats avec deux grands groupes tant sur le plan de l'enseignement, que de l'apprentissage et de l'embauche des jeunes diplômés : le syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP, plus gros traiteur d'eaux usées en Ile de France) et la SEVESC (Société des eaux de Versailles-St Cloud, filiale de la Lyonnaise des Eaux).

L'ensemble du programme de la licence est structuré de façon cohérente par rapport aux compétences professionnelles requises avec des enseignements généralistes et des enseignements très spécifiques aux métiers de l'eau bien ciblés. Rien n'est prévu quant à une éventuelle remise à niveau des étudiants originaires de formations différentes, on peut ainsi s'interroger sur les disparités de niveaux entre tous les inscrits à cette formation. Globalement, six unités d'enseignement représentent le cœur de métier préparé et rendent bien compte, par l'importance du volume horaire qui leur est consacré, des objectifs de la spécialité. Un module axé sur le monde de l'entreprise est également dispensé ainsi qu'un module d'anglais. On notera cependant un volume horaire total de la formation excessif (509/504 heures en fonction du document lu et hors projet tuteuré et conférences). Il faut également mentionner que le nombre d'heures consacrées au projet tuteuré est nettement en deçà des exigences fixées par l'arrêté de 1999 sur les licences professionnelles (68 h sont consacrées au projet tuteuré sur 572 heures totales, soit moins de 12 % du volume horaire total de la formation hors stage, alors que la réglementation exige au moins 25 %).

Avec plus de 60 candidats pour un nombre de places limitées à 16, l'attractivité de la formation n'est pas à démontrer. Il est intéressant de préciser que le passage à l'apprentissage a fortement augmenté le ratio candidats/effectifs. Cependant, il est regrettable que le dossier ne donne aucune information sur le décalage existant certaines années entre le nombre d'inscrits (10-12) et le nombre maximum de places dans la formation (16). Le recrutement se fait en deux temps (examen du dossier suivi d'un entretien de motivation devant le responsable de la formation et un représentant du centre de formation d'apprentis d'Alembert). Le taux de réussite est très bon, compris entre 91 % et 100 %. Le dossier ne comporte aucune information sur les origines géographiques des candidats et étudiants inscrits qui auraient pourtant permis d'analyser l'attractivité de cette formation.

D'après les diplômés ayant répondu aux enquêtes, le taux d'insertion professionnelle six mois après obtention du diplôme est élevé et d'environ 70 %. On observe une très bonne adéquation entre l'emploi et la formation puisque la grande majorité des postes occupés par les diplômés semble, aux dires du porteur du projet, correspondre aux métiers visés par la formation mais aucune donnée dans le dossier ne permet d'apprécier ce point. Il est également important de préciser que les premiers contrats obtenus par les jeunes diplômés restent assez précaires : contrat à durée déterminée voire de l'intérim.

L'apprentissage systématique, en partenariat avec le CFA d'Alembert, garantit une grande implication du milieu professionnel. Ce CFA participe au recrutement (dossiers de candidatures, entretiens de motivation), au suivi en entreprise (rapports intermédiaires, visites d'apprentis), assiste aux soutenances d'apprentissage et met en place des actions pour le placement en entreprises et la reconnaissance de la formation (démarchage, achat de listes, salons professionnels).

Les relations avec le monde professionnel sont très denses (elles représentent 28 % du volume horaire de la formation) et les intervenants extérieurs au nombre de 20 sont de qualité et en parfaite adéquation avec les attentes pédagogiques de cette licence. Les professionnels travaillent dans différents domaines en lien avec le cœur même du métier. Ils appartiennent aussi bien à des groupes industriels mais aussi à des unités de recherche (CNRS), où ils occupent des postes d'ingénieurs ou de responsables de laboratoire, le plus souvent. Rien n'est précisé sur les enseignements dispensés par ces professionnels. Ces professionnels participent à la fois aux unités d'enseignements et à l'accueil des étudiants dans l'entreprise. Il est précisé que le programme de cette formation a été entièrement conçu sur les conseils de professionnels et évolue également grâce aux visites des tuteurs sur site. Les accords passés avec les professionnels extérieurs font l'objet de deux conventions : le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne et l'unité CNRS prévention du risque chimique. Il n'est pas précisé si ces intervenants participent aux soutenances, aux jurys et au conseil de perfectionnement (qui ne semble d'ailleurs pas structuré de façon pertinente et ne représente qu'une entité administrative).

Peu de liens sont établis avec d'autres établissements du fait de la diversité géographique des étudiants accédant à cette licence professionnelle bien que l'origine des candidats ne soit pas précisément établie. Deux partenaires sont tout de même cités : Le diplôme universitaire de technologie DUT *Génie chimique, Génie des Procédés* de l'Université de Versailles et le brevet de technicien supérieur (BTS) *Chimie* du Lycée d'Arsonval de St Maure. De ce fait, le pilotage manque de clarté et des problèmes de structuration de la formation semblent présents. Enfin, l'analyse prospective est menée mais seuls des résultats très généraux sont donnés.

- Points forts :

- La grande cohérence dans le choix, le nombre et la diversité des intervenants professionnels extérieurs.
- L'introduction intéressante de spécialités telles que la radioanalyse et l'assainissement non collectif.
- Le bon taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.
- La bonne attractivité de la formation.

- Points faibles :

- La petite taille de la promotion (environ 2/3 de la taille souhaitée).
- Le nombre d'heures consacrées au projet tuteuré est trop faible et ne correspond pas aux exigences fixées par l'arrêté de 1999 sur les licences professionnelles.
- Le manque d'informations pour apprécier l'adéquation formation/insertion professionnelle.
- Le manque de structuration du pilotage de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait intéressant de consacrer une unité d'enseignement à l'harmonisation des niveaux (ou bien de prévoir une semaine de remise à niveau en début d'année scolaire) afin de favoriser l'ouverture de cette licence professionnelle à des publics plus diversifiés et d'harmoniser ainsi le niveau des étudiants inscrits.

Il est important de restructurer le pilotage de la spécialité et notamment, de resituer le rôle du conseil de perfectionnement dans la formation. D'autre part, il semble indispensable de modifier le volume horaire consacré au projet tuteuré qui reste largement en deçà des exigences fixées par l'arrêté de 1999.

Il serait intéressant d'élever le nombre des étudiants dans chaque promotion qui est actuellement limité à 16 inscrits au maximum.



# Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-  
en-yvelines

A

AERES  
Jean-Marc GIEB  
Directeur de la section des formations et diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président  
Pour le Président  
et par délégation  
Stéphane DELAPLACE  
Le Vice-Président  
du Conseil d'Administration  
Jean-Luc VAYSSIÈRE





**N° demande : LP Versailles 9026**

**Domaine : STS**

**Niveau : Licence Professionnelle**

**Spécialité : Analyse pour les métiers de l'eau**

**Observation (s) :**

Aucune observation